

Résiliation Prévoyance professionnelle

Employeur

N° contrat

Déclaration

Nous confirmons que plus de la moitié des salariés accepte le changement d'adhésion et que l'ensemble des salariés a été associé en temps utile et de manière appropriée au processus de décision concernant le changement de caisse de pension et a été informé afin de se forger activement une opinion. Toute perte financière résultant du non-respect de ces exigences sera assumée par l'employeur et la fondation collective concernée de Pax ainsi que sa gérante, la Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA seront indemnisées.

Options de résiliation

L'employeur et son personnel choisissent l'option suivante:

Option 1: Transfert de l'ensemble des rentiers vers la nouvelle institution de prévoyance conformément aux conditions de Pax (bénéficiaires de rentes de vieillesse, de survivants et d'invalidité).

Option 2: Les bénéficiaires de rentes d'invalidité passent à la nouvelle institution de prévoyance, les bénéficiaires de rentes de vieillesse et de survivants restent chez Pax et sont financés conformément aux conditions de Pax.

À joindre obligatoirement en cas de non-envoi préalable:

- Procès-verbal d'élection de la commission de prévoyance
- Confirmation de reprise par la nouvelle institution de prévoyance – bénéficiaires de rentes y compris – aux mêmes conditions (art. 53e, al. 4bis LPP)

Signatures

Par votre signature, vous confirmez l'exactitude de la totalité des données fournies.

Veuillez nous renvoyer le formulaire dûment rempli et signé.

Lieu/date

Signature
commission de pré-
voyance représentant
des salariés

Lieu/date

Signature
commission de pré-
voyance représentant
de l'employeur

Lieu/date

Signature
employeur

Votre avis est important pour nous!

Scannez le code QR afin d'accéder à l'enquête.

Merci de votre participation.



La Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA est chargée par la Pax, Fondation collective LPP, par la Pax, Fondation pour l'encouragement à la prévoyance en faveur du personnel et par la Pax, Fondation collective Balance de la gestion des affaires et autorisée à entreprendre toutes les actions en leur nom et pour leur compte.